Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 9 mars 2021 à 19 h par visioconférence École Les Bocages, 4832 des Landes, Saint-Augustin, Québec

Étaient présents :

Annie Beaulieu Jennyfer Boudreault (secrétaire) Jean-Simon Bourgault

Pascal-Emmanuel Carpentier Catherine Embregts Anne-Sophie Mascart

Christine Poudrier Valérie Savard Sébastien Simard

Jean Vaillancourt Marie-Josée Labrecque Marilyne Lemay

Véronic Laliberté

Étaient absents :

Tina Fournier-Ouellet

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Lemay débute la rencontre en saluant les membres du conseil d'établissement.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme pour la tenue du Conseil d'établissement du 9 mars 2021.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Lemay fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du conseil.

Il est proposé par Mme Valérie Savard d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 9 mars 2021. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-031

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 3 février dernier

M. Simard fait les suivis de la dernière rencontre.

Voir document « Procès-verbal du 3 février 2021 ».

Point 3.2 Le sondage sera fait avec le soutien des éducateurs(ices) spécialisés(es) dans la semaine du 22 mars.

Point 4.2 Mme Lemay a communiqué avec les membres pour effectuer le suivi aux formations disponibles pour les membres du conseil d'établissement.

Point 1.4 M. Simard précise qu'à l'heure actuelle, il y a 71 inscriptions pour la maternelle l'an prochain ce qui devrait donc former 4 groupes pour ce niveau scolaire.

Il est proposé par M. Pascal-Emmanuel Carpentier d'adopter le procès-verbal de la réunion du 3 février 2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-032**

2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors de la rencontre du 9 mars 2021.

3. Approbation

3.1 Grille-matières pour 2021-2022

Voir document « Grille-matières 2021-2022 ».

M. Simard présente la grille-matières pour l'année 2021-2022 qui est statu quo à l'an dernier dans toutes les matières. Il présente la différence entre ce que le régime pédagogique demande versus ce que l'école présente comme grille-matières.

Mme Laliberté se demande le pourcentage des écoles qui ont le programme d'anglais intensif au sein du Centre de services scolaire des Découvreurs. M. Simard mentionne qu'à chaque année des écoles s'ajoutent au modèle d'anglais intensif. Il y a actuellement 12 écoles sur les 24 établissements scolaires de niveau primaire qui ont ce programme.

Mme Mascart demande aux parents du conseil d'établissement les répercussions d'un programme comme l'anglais intensif chez leurs enfants qui ont déjà passé par là. Mme Laliberté approuve que le niveau d'anglais augmente considérablement. M. Vaillancourt affirme que les élèves qui arrivent de l'anglais intensif comprennent grandement mieux cette matière lors de leur 1^{ère} secondaire.

Mme Mascart se demande s'il y a un impact sur les élèves en difficulté. M. Simard précise que les difficultés ne disparaissent pas, mais qu'il y a du soutien en orthopédagogie pour venir combler les périodes en moins. Mme Embregts observe qu'au niveau du trouble d'adaptation, des élèves TSA ont parfois plus de difficulté à s'adapter au modèle ½ journée, mais ça ne représente qu'une minorité des élèves.

Mme Lemay se questionne par rapport à la période d'éducation physique de moins par rapport à ce qui est suggéré au régime pédagogique. M. Simard précise qu'il y a 9 heures de spécialités obligatoires dont 2 arts : arts plastiques, musique, art dramatique ou encore la danse. Comme les élèves des Bocages sont très sportifs, l'école optait donc pour offrir des spécialistes qualifiés en arts plastiques. Mme Poudrier explique que les arts sont tout autour des élèves au quotidien et que plusieurs élèves développent de belles compétences dans cette matière.

Mme Lemay se questionne s'il y a déjà eu un sondage concernant la grille-matières pour aller chercher les intérêts des élèves. M. Simard et Mme Beaulieu confirme qu'à leur connaissance non. M. Vaillancourt trouve que la grille actuelle convient et tout fonctionne alors pour lui, ce ne serait pas nécessaire d'envisager de changer quelque chose. Plus il y a de spécialistes dans la vie des enfants, plus il y a de chances que les élèves développent des connaissances pointues dans différents domaines. Mme Poudrier ajoute qu'au secondaire les élèves doivent passer leur cours en arts plastiques pour la passation du diplôme d'étude secondaire, c'est pourquoi elle considère qu'il est pertinent de les préparer dès le primaire. M. Simard précise qu'au préscolaire il n'y a pas d'heure de spécialité, mais le Centre de services scolaire des Découvreurs a choisi d'offrir l'éducation physique et une mesure a permis d'ajouter une 2^e heure pour cette année.

Il est proposé par M. Vaillancourt d'adopter la grille-matières pour l'année 2021-22. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-033

3.2 Sorties en plein air dans le contexte du programme « ON BOUGE AU CUBE »

Voir document « Horaire des sorties plein air 2020-2021 ».

M. Simard ajoute que les sorties sont prévues à l'horaire étant donné que la ville de Québec est redevenue en zone orange. Le calendrier devrait donc reprendre et toute l'équipe-école est contente de pouvoir faire vivre ces moments de plein air pendant les mois de mai et juin. Également, les éducateurs accompagneront leur groupe lors de ces activités puisqu'on désire montrer que toute l'école s'investie.

Il est proposé par Mme Valérie Savard d'adopter le calendrier des sorties en plein air dans le cadre du programme ON BOUGE AU CUBE. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-034**

3.3 Services complémentaires de soutien

M. Simard présente les services qui seront offerts aux 58 élèves ciblés par l'équipe-école. Plusieurs enseignants et intervenants s'impliquent activement dans la mise en place de ce soutien. Ces élèves bénéficieront de tutorat qui sera vécu en fin de journée ou sur l'heure du dîner, car on ne souhaite pas faire manquer d'heures de classe. Il y aura également davantage d'accompagnement en classe par des TES et de l'aide aux devoirs sous la même forme que dans les années antérieures : 2 blocs de 30 minutes pour les petits et un bloc d'une heure pour les grands. M. Simard remercie les membres du service de garde qui sont mis à contribution pour l'organisation des services offerts.

Mme Lemay questionne le taux de réussite suite au premier bulletin. M. Simard précise qu'il n'y a pas plus ou moins d'échecs que d'habitude, ceux qui le sont, ce n'est pas une surprise et ils sont accompagnés. Par contre, il y a davantage d'élèves qui vivent des difficultés et qui n'en vivaient pas nécessairement autant avant. Il y a donc plus de besoins d'accompagnement pour venir solidifier des apprentissages qui ont été oubliés. Mme Beaulieu ajoute que lors des années impaires, il y a les nouveaux apprentissages tandis que la deuxième année du cycle permet de consolider les apprentissages vues l'année précédente. M. Vaillancourt ajoute qu'au secondaire, la plupart des enseignants ont adaptés leurs évaluations afin d'être au même niveau que les élèves, donc il se demande si c'est le cas aussi au primaire. Mme Beaulieu précise que c'est sa première année en 5^e année, mais ses collègues et elle-même ne ressentent pas le besoin de modifier les évaluations, car ils évaluent ce qui a été enseigné. M. Carpentier

ajoute qu'il n'y a pas de modification au premier cycle, car ils sont en accompagnement aux élèves dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. M. Simard termine en ajoutant qu'il remarque que plusieurs parents demandent l'aide aux devoirs. Il y aura une formation le 26 mars prochain sur l'anxiété qui sera offerte aux enseignants. Également, Mme Corriveau fera une tournée des classes pour discuter de la pleine conscience afin d'outiller les élèves pour la gestion de leurs émotions en cette année plus difficile.

Il est proposé par Mme Anne-Sophie Mascart d'adopter les services complémentaires de soutien. Adopté à l'unanimité. CE-025-20-21-035

3.4 Journée d'accueil pour les futurs élèves de la maternelle (état de nos réflexions)

M. Simard précise que le Centre de services scolaires des Découvreurs est toujours en réflexion et l'école aussi, car cette journée implique l'ajout d'une pédagogique pour les maternelles uniquement.

3.5 Entrée progressive 2021 (état de nos réflexions)

M. Simard ajoute que les réflexions en sont au même point que pour la journée d'accueil.

3.6 Organisation des locaux des Programmes vacances pour l'été 2021

Voir document « Propositions pour la location des locaux pour le Programmes Vacances pour 2021 ».

M. Simard présente les deux scénarios que la Ville de Saint-Augustin-des-Desmaures présente. Un de ceux-ci est fait en fonction d'un retour à la normale, c'est-à-dire sans les mesures sanitaires tandis que l'autre est fait comme l'an dernier, donc en s'assurant que chaque groupe ait son local. Ceci dit, cela implique la location du gymnase, des salles de bains à côté de celui-ci ainsi que ceux dans l'aire du 3° cycle, deux locaux de dineurs ainsi que la salle multifonctionnelle dans le Carrefour. Au besoin, tous les locaux du 3° cycle pourraient aussi être utilisés. M. Simard termine en précisant que le camp quittera le 17 août, ce qui permet de faire le grand nettoyage des locaux. Le camp débuterait à la fin des journées pédagogiques donc dès le début juillet.

Il est proposé par Mme Anne-Sophie Mascart d'adopter les deux plans proposés pour la location des locaux pour l'été 2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-036**

4. Adoption

4.1 Règles de fonctionnement aux services de garde

M. Simard ajoute que le document n'est pas encore arrivé, c'est celui offert aux nouveaux parents qui devrait être disponible sous peu. Ce point sera donc en suivi lors de la prochaine rencontre.

5. Consultations

5.1 Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement

Voir document « Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement ».

M. Simard précise que c'est le même document depuis 3 ans qui a été standardisé pour l'ensemble des établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs.

Mme Lemay se questionne s'il y a des durées de mandat pour les directions d'école. M. Simard précise qu'il n'y a pas de mandat déterminé, mais il ne penserait pas changer d'affectation. Mme Mascart se demande s'il y a quelqu'un d'autre qui pourrait venir prendre le poste des Bocages. M. Simard précise que chaque direction est affectée par la direction générale, mais il n'y a jamais de mouvement de chaises sans le consentement des personnes. Le Centre de services scolaire des Découvreurs préfère mettre des gens qui sont bien dans leur milieu.

Adopté à l'unanimité par le conseil d'établissement. CE-025-20-21-037

6 Information

6.1 Demande d'agrandissement de l'école

M. Simard précise que la demande est encore en cours concernant l'agrandissement qui pourrait avoir lieu dans les prochaines années.

Mme Lemay se demande s'il y a des nouvelles concernant les activités parascolaires. M. Simard précise que rien n'est encore planifié, car il ne sait pas s'il doit y avoir un respect des classes-bulles. Aussitôt que le tout sera précisé, les parents seront avertis.

7. Informations générales

7.1 de la présidence;

Mme Lemay mentionne qu'elle est très rassurée de voir tout le travail fait par l'équipe-école pour les élèves et elle mentionne qu'on s'en va vers la fin de l'année à grands pas et que la pondération du 2^e bulletin peut changer la donne pour plusieurs. Elle encourage donc tous et chacun de continuer leur bon travail.

7.2 de la direction;

M. Simard mentionne la dynamique de classement pour l'an prochain, soit les classes spécialisées et le passage primaire/secondaire pour les élèves de 6^e année. Avec le printemps qui s'en vient, les élèves de 6^e année seront mis à contribution afin d'animer des jeux sur la cour d'école pour les plus jeunes.

7.3 de la trésorerie :

M. Vaillancourt annonce qu'il n'y a rien de nouveau au niveau des finances. Il remercie l'équipe-école pour la belle journée pédagogique du 19 février dernier.

7.4 de la représentante du Comité de parents ;

Mme Fournier-Ouellet est absente.

7.5 des représentants des autres membres du personnel;

Mme Beaulieu annonce qu'en 5^e année, elle sent une certaine pression sur le bulletin final qui compte pour les inscriptions au secondaire. Pour plusieurs, les élèves sentent qu'ils ont la chance de pouvoir se reprendre si le premier bulletin a été plus difficile. Elle ajoute que l'an dernier il n'y avait pas de mise sur pied du projet de livre, mais cette année tous les élèves de la 5^e année ainsi que la classe de 3^e-4^e créeront un livre et le projet tentera d'impliquer la communauté dans la finalité. Ce projet a d'ailleurs été inscrit au défi Ose entreprendre. Mme Embregts ajoute que le projet du livre est très stimulant pour les élèves. Elle est heureuse de voir que la zone orange permettra de ramener les activités parascolaires et la motivation de tous.

M. Carpentier ajoute que les élèves étaient très heureux de revenir en classe après la semaine de relâche. L'écriture, la lecture et les mathématiques sont travaillés fort. Également, on prépare les élèves pour la 2^e année donc on travaille l'autonomie. Le mois de mars sera thématique sur le mois de la nutrition donc plusieurs activités seront vécues sous ce thème.

Mme Poudrier présente quelques projets d'arts plastiques créés par des élèves de différents niveaux. Les œuvres sont également exposées ce qui permet à toute l'école de les voir. Les élèves sont bien fiers de leur création. Elle travaille la dextérité fine et fait découvrir plusieurs médiums. M. Vaillancourt ajoute que les réalisations en arts plastiques sont discutées à la maison et les enfants sont heureux.

M. Bourgault précise qu'il n'y a rien de particulier, tout roule pour le service de garde. Il ajoute que Michel Samson est éducateur à l'école depuis le mois de janvier. Lundi dernier, il y a eu une activité de création de château de cartes. Le prochain défi sera de planifier les activités extérieures avec la fonte de la neige qui approche afin de respecter les bulles-classes.

Mme Labrecque ajoute que les journées pédagogiques sont des défis pour les rendre stimulantes et respecter les mesures sanitaires. La prochaine journée pédagogique sera le 26 mars prochain.

Mme Mascart se questionne si le mot d'ordre lors des journées pédagogiques est de toujours inviter les parents qui peuvent garder les enfants à la maison de le faire et qu'il serait pertinent de faire un rappel. M. Simard précise que oui, car c'est la contrainte du respect des bulles-classes qui est plus complexe dans l'organisation. M. Bourgault annonce qu'il est précisé dans l'en-tête de la feuille d'inscription la directive d'essayer de conserver son enfant à la maison si c'est possible.

8 Varia

Aucun point en varia pour la rencontre du 9 mars 2021.

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 20 h 46.